



Termes de Référence
Recrutement d'un consultant national
pour la mise à jour de la politique de gestion des conflits d'intérêts du CCM
et la formation des membres et non membres du CCM sur cette politique

Demandeur	CCM-Tunisie
Budget prévu	TUN-CFUND-1706
Titre	Consultant national pour la mise à jour de la politique de gestion des conflits d'intérêts du CCM et la formation des membres et non membres du CCM sur cette politique
Lieu de la prestation	Tunis
Type de contrat	Contrat de service
Durée	8 jours
Date de mise en œuvre	Fin octobre 2018

1. Contexte général

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est une organisation du 21^{ème} siècle fondée sur le partenariat, conçue pour accélérer la fin des épidémies de ces trois maladies. Ce modèle de partenariat du Fonds mondial s'appuie sur la collaboration des CCM (Country Coordinating Mechanism ou Instance de Coordination Nationale), dont la mission principale est d'élaborer et soumettre des demandes de financement au Fonds mondial, de sélectionner le Récipiendaire (RP) qui sera chargé de mettre en œuvre les subventions approuvées par le Fonds mondial et de suivre et superviser la mise en œuvre de ces subventions.

Pour solliciter un nouveau financement au Fonds mondial, les CCM doivent procéder à une évaluation de leur niveau de conformité aux six critères d'admissibilité et aux normes minimales, de manière à déterminer leur niveau de fonctionnalité.

La nouvelle politique du Fonds mondial de 2018, relative aux CCM a mis l'accent sur le sixième critère d'admissibilité relatif aux conflits d'intérêts, qui a été revu par le Fonds mondial pour renforcer les responsabilités éthiques des CCM avec l'intégration d'un nouveau code de conduite des membres du CCM.

C'est dans ce cadre que le CCM-Tunisie recrute un consultant national pour la mise à jour de sa politique de gestion de conflits d'intérêt qui a été mise en place en 2015 et suivie par un comité qui veille à l'application stricte de cette politique. Cette mise à jour doit tenir en considération la nouvelle politique du Fonds mondial liée aux CCM particulièrement en ce qui concerne le 6^{ème} critère d'admissibilité relatif aux conflits d'intérêts.

2. Objectif global : La consultation a pour objectif général de renforcer la capacité du CCM Tunisie en matière de gestion des conflits d'intérêts en se référant à la nouvelle politique du Fonds mondial relative aux CCM.

3. Objectifs spécifiques

- Mettre à jour la politique de gestion des conflits d'intérêts du CCM en mettant l'accent sur les responsabilités éthiques des membres du CCM.
- Réviser et mettre à jour les documents relatifs à la déclaration de conflits d'intérêts.
- Former les membres du CCM et non membres sur la nouvelle politique de gestion des conflits d'intérêt du CCM.

4. Profil du consultant(e) :

En plus d'un diplôme universitaire en Droit public, le/la consultant(e) doit avoir :

- Une bonne connaissance du genre et de la société civile en Tunisie.
- Une expérience en matière de conseil juridique.
- Une excellente capacité de travail en équipe, d'analyse et résolution des problèmes, de prise de décision et d'initiative.